



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2024 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	BERETTI Renaud	
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel	Pouvoir de Thibaut GUIGUE
3	AIX-LES-BAINS	MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	
4	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc	Pouvoir de Danièle BEAUX-SPEYSER
5	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire	Départ après la délibération 3
6	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
7	GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian	
8	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	
9	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
10	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
11	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
12	LE MONTCEL	HUYNH Antoine	
13	MERY	FONTAINE Nathalie	
14	MOUXY	PERSON Armelle	
15	ONTEX	CARRIER Christiane	
16	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier	Pouvoir de Manuel ARRAGAIN
17	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	
18	SAINT PIERRE DE CURTILLE	DILLENSCHNEIDER Gérard	
19	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte	
20	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	
21	TREVIGNIN	CHAPUIS Nicolas	
22	VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
23	VOGLANS	MERCIER Yves	

20 communes présentes

Absents excusés :

BRIZON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude
PUGNY-CHATENOD	CROUZEVIALLÉ Bruno

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 27 AOÛT 2024, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 24 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 23 présents et 4 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 10 Année : 2024

Exécutoire le : 23 SEP. 2024

Publiée / Notifiée le : 23 SEP. 2024

Visée le : 10 SEP. 2024

COMMANDE PUBLIQUE

**Marché n°2022-054 : Réalisation des équipements nécessaires pour répondre à l'application des débits prélevables sur les ressources de Grand Lac -
Projet « Barreau-Est » - Construction des réservoirs du Corsuet Haut, du Corsuet Bas et d'une nouvelle station de pompage en eau potable sur la commune d'Aix-les Bains -
Avenant n°3**

Monsieur le Président rappelle que le marché relatif à la réalisation des équipements nécessaires pour répondre à l'application des débits prélevables sur les ressources de Grand Lac (Barreau Est), portant notamment sur la construction des réservoirs de Corsuet, a été attribué par délibération du 14 février 2023 au groupement ALBERTAZZI / FONTAINE TP / LEON GROSSE / SESA PRB pour un montant de 4 849 000 € HT.

Le cabinet MERLIN est Maître d'œuvre sur cette opération.

Pour rappel, deux avenants ont déjà été conclus :

- Avenant n°1 : approuvé par délibération du Bureau communautaire en date du 5 septembre 2023, celui-ci a porté sur la modification des modalités de règlement des entreprises. Cet avenant n'a pas eu d'impact financier.
- Avenant n°2 : approuvé par délibération du Bureau communautaire en date du 5 décembre 2023, celui-ci portait sur la prestation de travaux complémentaires, non prévus au marché initial, à savoir, la mise en place d'un système de chloration et d'une vanne motorisée, ayant pour conséquence une augmentation de 1.75 % du montant initial du marché soit 84 939.50 € HT, et un délai supplémentaire de 1 mois, portant le montant du marché à 4 933 939.50 € HT.

Des travaux supplémentaires ont été rendus nécessaires dans le cadre de ce marché, à savoir le remplacement des canalisations (arrivée, distribution, trop plein et vidange) dans les deux cuves existantes de l'ancien réservoir. Ces travaux supplémentaires sont détaillés dans l'avenant 3.

La plus-value pour cet avenant 3, s'élève à 259 736.00 € HT, soit une augmentation de 5.31% du marché initial.

En cumulant l'avenant 2 et 3, le nouveau montant du marché s'élève à 5 193 675.50 € HT soit une augmentation de 7.11% du montant initial du marché.

La commission des procédures adaptées du 27 août 2024 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant n°3.

Les crédits inscrits au budget seront imputés sur la section d'investissement au programme d'eau potable 16 AP.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°3 au marché 22054.

- Délégués en exercice : 33
- Présents : 22
- Présents et représentés : 26
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 3 septembre 2024

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°3

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

GRAND LAC
1500 boulevard Lepic
73100 AIX LES BAINS

B - Identification du titulaire du marché public

/
GROUPEMENT : ALBERTAZZI / FONTAINE TP / LEON GROSSE / SESA
Mandataire : ALBERTAZZI
118 route du Charpenay
69210 LENTILLY

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Réalisation des équipements nécessaires pour répondre à l'application des débits prélevables sur les ressources de Grand Lac
« Barreau-Est » - Construction des réservoirs du Corsuet Haut, du Corsuet Bas et d'une nouvelle station de pompage en eau potable sur la Commune d'Aix-les Bains
Marché numéro : 220541

Date de la notification du marché public : **06 mars 2023**

Durée d'exécution du marché public : **17 mois**

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : **20 %**,
- Montant HT : **4 849 000,00 €**,
- Montant TTC : **5 818 800,00 €**.

Répartition initiale entre cotraitants :

- Part ALBERTAZZI : **1 246 400,00 €HT**,
- Part LEON GROSSE : **2 294 100,00 €HT**,
- Part FONTAINE TP : **534 500,00 €HT**,
- Part SESA : **774 000,00 €HT**.

D – Rappel de l'objet de l'avenant n°1

Modifications introduites par l'avenant n°1 :

L'avenant n°1 avait pour objet de :

- Modifier les modalités de règlement des entreprises,
- Compléter l'article 5 – Avance de l'acte d'engagement en actant le taux de versement de l'avance,
- Fournir une GAPD en remplacement de la retenue de garantie.

Cet avenant n°1 n'a eu aucune incidence financière ou de délais sur le marché.

E – Rappel de l'objet de l'avenant n°2

Modifications introduites par l'avenant n°2 :

L'avenant n°2 avait pour objet de régler au groupement des travaux supplémentaires, non prévus au marché initial et rendus nécessaires pour la bonne exploitation des futurs ouvrages et notamment :

- La mise en place d'un système de chloration complet au niveau du réservoir de Corsuet Bas,
- La mise en place d'une vanne motorisée pilotée par débitmètre sur détection d'accélération au niveau du réservoir du Corsuet Haut.

Incidence financière de l'avenant n°2 :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20 %**,
- Montant HT : **84 939 €**,50 €,
- Montant TTC : **101 927,40 €**,
- % d'écart introduit par l'avenant n°2 : **+ 1,75 %**.

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20 %**,
- Montant HT : **4 933 939,50 €**,
- Montant TTC : **5 920 727,40 €**.

Nouvelle répartition entre cotraitants :

- Part ALBERTAZZI : **1 325 510,00 €HT**,
- Part LEON GROSSE : **2 299 929,50 €HT**,
- Part FONTAINE TP : **534 500,00 €HT**,
- Part SESA : **774 000,00 €HT**.

Incidence sur les délais de l'avenant n°2 :

L'avenant a une incidence sur les délais du marché public :

Non Oui

- Délais supplémentaires introduits par l'avenant n°2 : **+ 1 mois**
- Durée du marché public suite avenant n°2 : **18 mois**.

F – Objet de l'avenant n°3

Modifications introduites par l'avenant n°3 :

Le présent avenant n°3 est motivé par la prise en compte :

- De travaux complémentaires modificatifs rendus nécessaires dans le cadre de l'exécution du marché,
- De travaux supplémentaires au niveau du réservoir de Corsuet Bas existant.
- **Travaux complémentaires modificatifs rendus nécessaires dans le cadre de l'exécution du marché :**

Lors de l'exécution des travaux, des éléments prévus au marché du groupement d'entreprises n'ont pas été réalisés. Cela concerne notamment :

- Les travaux de reprises de voirie entre les réservoirs de Corsuet Haut et de Corsuet Bas limités à des réfections ponctuelles pour une moins-value de 74 730,00 €HT,
- La non réalisation des travaux de déplacement du single au niveau du réservoir de Corsuet Haut pour une moins-value de 2 040,00 €HT,
- La non réalisation des travaux de ragréage et de traitement des aciers apparents et traitement des fissures au niveau du réservoir de Corsuet Bas existant pour une moins-value de 11 505,00 €HT,
- La non réalisation des travaux de peinture des sols, murs et plafonds dans le réservoir de Corsuet Bas existant pour une moins-value de 4 605,00 €HT,
- La non réalisation des travaux de plantation d'arbres au niveau des ouvrages pour une moins-value de 2 860,00 €HT,
- La suppression de 4 robinets flotteurs au niveau du réservoir de Corsuet Bas existant pour une moins-value de 28 640 €HT,
- La non réalisation de branchements provisoires par l'entreprise FONTAINE pour une moins-value de 3 400 €HT,
- La diminution des volumes de remblais au niveau des ouvrages pour une moins-value de 7 375,90 €HT,
- La suppression des caillebotis dans la chambre de vannes du réservoir de Corsuet Bas existant par la mise en place d'un escalier pour accéder au radier pour une moins-value de 8 500,00 €HT.

Pour un montant global de travaux de – 143 655,90 €HT.

Par contre, des travaux complémentaires ont été rendus nécessaires. Cela concerne notamment :

- La fourniture et mise en place d'une vanne papillon supplémentaire DN 600 mm pour une plus-value de 7 798,16 €HT,
- Les opérations de désinfection complémentaire des réservoirs pour une plus-value de 1 850,00 €HT,
- La fourniture et mise en place de 35 ml supplémentaires de câbles électriques entre les ouvrages pour une plus-value de 4 880,00 €HT,
- La réalisation d'un piquage complémentaire au niveau de la conduite de distribution du réservoir de Corsuet Bas nouveau pour une plus-value de 450,00 €HT,
- L'ajout d'une plaque d'étanchéité sur le raccordement de la conduite de distribution Lac / Pont Rouge pour une plus-value de 920,00 €HT,
- La fourniture et mise en place au niveau des 3 réservoirs de sonde piézométriques complémentaires raccordées au système de télégestion pour un plus-value de 3 000,00 €HT,
- La réalisation durant les travaux de raccordements des conduites de prise en charge complémentaire pour les opérations de coupures d'eau pour une plus-value de 1 100,00 €HT,
- La fourniture et mise en place d'une vanne altimétrique en DN 400 mm dans le réservoir de Corsuet Bas existant en remplacement des robinets flotteurs pour une plus-value de 28 640,00 €HT,
- La réalisation des ancrages de la conduites d'adduction DN 600 mm des Mémards pour une plus-value de 12 572,79 €HT,
- La réalisation des ancrages de la conduite de distribution DN 300 mm Pont Rouge / Lac pour une plus-value de 8 922,64 €HT,
- La réalisation des ancrages des conduites de distribution DN 500 et DN 300 mm Siphon et Samaz pour une plus-value de 16 492,64 €HT,
- La réalisation d'une alimentation provisoire en DN 600 mm pour les opérations de raccordement des conduites pour une plus-value de 25 030,07 €HT,
- La réalisation d'une opération nocturne complémentaire pour le raccordement des conduites de distribution Lac et Pont Rouge pour une plus-value de 5 000,00 €HT,
- La fourniture et mise en place d'une clôture et d'un portail au niveau du réservoir de Corsuet Haut pour une plus-value de 12 000,00 €HT,
- La réalisation de bardage bois et d'enduit supplémentaire suite à la modification des hauteurs de remblai des ouvrages pour une plus-value de 14 999,60 €HT.

Pour un montant global de travaux de + 143 655,90 €HT.

Ainsi, le bilan global pour ces travaux modificatifs pour l'exécution du marché est à 0,00 €HT.

- Travaux supplémentaires au niveau du réservoir de Corsuet Bas existant :

Pour rappel, le marché initial prévoit au niveau du réservoir de Corsuet Bas les travaux de reprise de génie civil et de l'hydraulique des éléments **uniquement de la chambre de vannes du réservoir.**

Après vidange des cuves du réservoir et suite à leurs inspections, Grand Lac souhaite profiter des travaux en cours pour réaliser la reprise des canalisations existantes dans les cuves et démolir les éléments qui ne sont plus nécessaires au bon fonctionnement de l'ouvrage.

Ces travaux concernent notamment :

- Les frais de pilotage et coordination complémentaires,
- Les frais d'installations de chantier complémentaires,
- Les frais de moyens de levage complémentaires,
- Les frais et l'amenée de repli du matériel,
- Les meures de sécurités et sanitaires complémentaires,
- La dépose des conduites existantes en DN 500 mm et DN 300 mm,
- La démolition des 34 massifs des conduites en DN 300 mm existantes,
- L'évacuation des gravats générés par la démolition des 34 massifs,
- Le piquage fin pour la conservation du revêtement du sol en place au niveau des 34 massifs,
- La fermeture des 12 réservations d'alimentation du réservoir depuis la galerie existante,
- Les opérations de finitions au niveau de 8 massifs existants,
- La fermeture des 2 conduites existantes en DN 300 mm par mise en place de joints LinkSeal,
- La démolition des massifs, murs et descellement des conduites de vidange au niveau de la chambre de vannes,
- La création d'une dalle et caniveau en fond de chambre de vannes,
- La fourniture et mise en place de conduites DN 400 mm en INOX 316 L dans les cuves du réservoir,
- La modification des 2 trop plein existants,
- La modification des 2 conduites de vidanges existantes,
- L'ensemble des carottages nécessaires à la mise en place des conduites,
- La modification des 2 arrivées en DN 400 mm et leur allongement dans les cuves,
- La fourniture et la mise en place de 14 berceaux en INOX 316 L DN 400 mm,
- Le nettoyage des ouvrages et leurs désinfections avant leurs remises en service.

Pour un montant global de travaux de + 259 736,00 €HT.

Incidence financière de l'avenant n°3 :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20 %**,
- Montant HT : **259 736,00 €**,
- Montant TTC : **311 683,20 €**,
- % d'écart introduit par les avenants 2 et 3 : **+ 7,11%**.

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20 %**,
- Montant HT : **5 193 675,50 €**,
- Montant TTC : **6 232 410,60 €**.

Nouvelle répartition entre cotraitants :

- Part ALBERTAZZI : **1 486 708,16 €HT**,
- Part LEON GROSSE : **2 403 975,10 €HT**,
- Part FONTAINE TP : **458 954,10 €HT**,
- Part SESA : **844 038,14 €HT**.

Incidence sur les délais de l'avenant n°3 :

L'avenant a une incidence sur les délais du marché public :

Non Oui

- Délais supplémentaires introduits par l'avenant n°3 : **+ 2,5 mois**
- Durée du marché public suite avenants n°2 et n°3 : **20,5 mois.**

G - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Johann FOURRIER Directeur général ALBERTAZZI – Mandataire du groupement		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

H - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

I - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

K – Annexe 2 – Fiches de demandes de modifications pour les travaux complémentaires au niveau du réservoir de Corsuet Bas existant

GRAND LAC - TRAVAUX DU BARREAU EST - OUVRAGES DE CORSUET				
DECOMPOSITION GLOBALE ET FORFAITAIRE SUITE AVENANT N°3				
Détail des prestations		GENIE CIVIL (€ HT)	PROCESS (€ HT)	TOTAL (€ HT)
1	ETUDE ET PERIODE DE PREPARATION			
1.1	Assurances	27 505,00 €	1 050,00 €	28 555,00 €
1.2	Mission géotechnique complémentaire G4	4 945,00 €	0,00 €	4 945,00 €
1.3	Etudes d'exécution (Etude béton armé, Plans guides GC et équipements, schémas électriques et analyse fonctionnelle, PPSPS, PAQ, etc.)	46 270,00 €	17 065,00 €	63 335,00 €
1.4	Pilotage et coordination de chantier	0,00 €	36 630,00 €	36 630,00 €
1.5	Constat d'huissier	0,00 €	1 335,00 €	1 335,00 €
1.6	Panneaux de chantier	4 240,00 €	0,00 €	4 240,00 €
	SS-TOTAL 1. ETUDE ET PERIODE DE PREPARATION (€ HT)	82 960,00 €	56 080,00 €	139 040,00 €
2	EXECUTION DES TRAVAUX			
2.1	INSTALLATIONS ET PREPARATION			
2.1.1	Implantations/ Piquetage	9 900,00 €	0,00 €	9 900,00 €
2.1.2	Installations de chantier	90 370,00 €	630,00 €	91 000,00 €
2.1.3	Grues et moyens de levage de chantier	232 660,00 €	0,00 €	232 660,00 €
2.1.4	Travaux préparatoires	19 990,00 €	7 295,00 €	27 285,00 €
2.1.5	Mesures de sécurité et sanitaires	33 660,00 €	0,00 €	33 660,00 €
2.1.6	Terrassements	198 649,10 €	0,00 €	198 649,10 €
2.1.7	Plateformes - Fondations	119 535,00 €	0,00 €	119 535,00 €
2.1.8	Essais de compactage	2 915,00 €	0,00 €	2 915,00 €
	SS-TOTAL 2.1 INSTALLATIONS ET PREPARATION (€ HT)	702 679,10 €	7 925,00 €	710 604,10 €
2.2	RESERVOIR EXISTANT DE CORSUET BAS			
2.2.1	Travaux préparatoires			
2.2.1.1	Démontage et évacuation des équipements, tuyauterie	0,00 €	11 010,00 €	11 010,00 €
2.2.1.2	Démontage et évacuation des équipements électriques, y compris décâblage total jusqu'à l'arrivée électrique	0,00 €	2 830,00 €	2 830,00 €
2.2.2	Génie Civil			
2.2.2.1	Nettoyage des sols, murs et plafonds - Préparation du support	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.2.2.2	Ragréage et traitement des aciers apparents, traitement des fissures	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.2.2.3	Démolition et reprise de scellements divers	11 275,00 €	5 260,00 €	16 535,00 €
2.2.3	Second œuvre			
2.2.3.2	Peinture des sols, murs et plafonds	4 605,00 €	0,00 €	4 605,00 €
2.2.3.3	Remplacement des caillbotis	6 260,00 €	17 500,00 €	23 760,00 €
2.2.3.4	Remplacement des fenêtres	3 450,00 €	2 850,00 €	6 300,00 €
2.2.4	Equipements			
2.2.4.1	Canalisations INOX 316 L (Tuyauterie, Tés, Brides, Coudes, Cones de réduction, etc.), y compris calorifugeage	0,00 €	70 065,00 €	70 065,00 €
2.2.4.2	Joints de démontage	0,00 €	7 915,00 €	7 915,00 €
2.2.4.3	Robinetterie et vannes (y compris volants de manœuvre avec tiges rallongées)	0,00 €	23 590,00 €	23 590,00 €
2.2.4.4	Robinetts flotteurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.2.4.5	Chauffage - Extraction d'air	0,00 €	2 860,00 €	2 860,00 €
2.2.5	Electricité - Automatismes			
2.2.5.1	Coffret électrique déporté	0,00 €	3 360,00 €	3 360,00 €
2.2.5.2	Câblage - cheminement - mise à la terre	0,00 €	9 320,00 €	9 320,00 €
2.2.5.3	Eclairage intérieur, éclairage extérieur, éclairage de sécurité et prises de courant	0,00 €	4 275,00 €	4 275,00 €
2.2.5.4	Anti-intrusion	0,00 €	1 305,00 €	1 305,00 €
2.2.5.5	Détection incendie	0,00 €	1 230,00 €	1 230,00 €
	SS-TOTAL 2.2 RESERVOIR EXISTANT DE CORSUET BAS (€ HT)	25 590,00 €	163 370,00 €	188 960,00 €
2.3	RESERVOIR COMPLEMENTAIRE DE CORSUET BAS			
2.3.1	Génie Civil de la cuve et de la chambre à vannes			
2.3.1.1	Radier cuve	135 875,00 €	0,00 €	135 875,00 €
2.3.1.2	Radier local technique	11 325,00 €	0,00 €	11 325,00 €
2.3.1.3	Voiles cuve	87 090,00 €	0,00 €	87 090,00 €
2.3.1.4	Tirants et coupole cuve	377 520,00 €	0,00 €	377 520,00 €
2.3.1.5	Voiles local technique	22 360,00 €	0,00 €	22 360,00 €
2.3.1.6	Dalle local technique	6 295,00 €	0,00 €	6 295,00 €
2.3.1.7	Étanchéité coupole et local	62 725,00 €	0,00 €	62 725,00 €
2.3.1.8	Étanchéité des ouvrages	2 990,00 €	7 165,00 €	10 155,00 €
2.3.2	Second œuvre - Huisseries - Métallerie			
2.3.2.1	Intégration architecturale - Enduit	14 295,00 €	0,00 €	14 295,00 €
2.3.2.2	Isolation	5 870,00 €	0,00 €	5 870,00 €
2.3.2.3	Aération et tampon foug	195,00 €	3 970,00 €	4 165,00 €
2.3.2.4	Ventilation, extraction d'air, déshumidification	0,00 €	2 385,00 €	2 385,00 €
2.3.2.5	Porte étanche d'accès à la cuve	0,00 €	25 770,00 €	25 770,00 €
2.3.2.6	Porte extérieure	0,00 €	4 750,00 €	4 750,00 €
2.3.2.7	Serrurerie	0,00 €	340,00 €	340,00 €
2.3.2.7.1	Echelles	0,00 €	2 640,00 €	2 640,00 €
2.3.2.7.2	Trappes	0,00 €	2 960,00 €	2 960,00 €
2.3.2.7.3	Garde-corps, portillons	0,00 €	5 810,00 €	5 810,00 €
2.3.3	Equipements et canalisations			
2.3.3.1	Canalisations INOX 316 L (Tuyauterie, Tés, Brides, Coudes, Cones de réduction, etc.), y compris calorifugeage	0,00 €	41 050,00 €	41 050,00 €
2.3.3.2	Joints de démontage	0,00 €	5 265,00 €	5 265,00 €
2.3.3.3	Robinetterie et vannes	0,00 €	11 605,00 €	11 605,00 €
2.3.3.4	Manchettes de scellement	0,00 €	4 675,00 €	4 675,00 €
2.3.3.5	Equipements de manutention	0,00 €	2 550,00 €	2 550,00 €
2.3.3.6	Instrumentation	0,00 €	5 695,00 €	5 695,00 €

GRAND LAC - TRAVAUX DU BARREAU EST - OUVRAGES DE CORSUET			
DECOMPOSITION GLOBALE ET FORFAITAIRE SUITE AVENANT N°3			
2.3.4	Electricité - Automatismes		
2.3.4.1	Coffret électrique déporté	0,00 €	3 220,00 €
2.3.4.2	Câblage - cheminement - mise à la terre	0,00 €	7 420,00 €
2.3.4.3	Eclairage intérieur, éclairage extérieur, éclairage de sécurité et prises de courant	0,00 €	2 605,00 €
2.3.4.4	Anti-intrusion	0,00 €	1 050,00 €
2.3.4.5	Détection incendie	0,00 €	1 030,00 €
	SS-TOTAL 2.3 RESERVOIR COMPLEMENTAIRE DE CORSUET BAS (€ HT)	726 540,00 €	141 955,00 €
2.4	STATION DE POMPAGE DE CORSUET BAS		
2.4.1	Génie Civil		
2.4.1.1	Radier	31 340,00 €	0,00 €
2.4.1.2	Elevations	94 970,00 €	0,00 €
2.4.1.3	Ouvrages horizontaux	0,00 €	0,00 €
2.4.1.3.a	Remblai autocompactant et recharge béton sous canal	4 880,00 €	0,00 €
2.4.1.3.b	Dalle de support des pompes	7 260,00 €	0,00 €
2.4.1.3.c	Dalle de couverture alvéolaire	31 390,00 €	0,00 €
2.4.1.4	Etanchéité du local	32 605,00 €	0,00 €
2.4.2	Second œuvre		
2.4.2.1	Intégration architecturale - Enduit + carreaux de verres	12 770,00 €	0,00 €
2.4.2.2	Isolation	17 090,00 €	0,00 €
2.4.2.3	Porte extérieure	0,00 €	4 750,00 €
2.4.2.4	Serrurerie	0,00 €	340,00 €
2.4.2.4.a	Trappes	0,00 €	2 960,00 €
2.4.2.4.b	Caillebotis	0,00 €	6 180,00 €
2.4.2.4.c	Garde-corps, portillons	0,00 €	26 655,00 €
2.4.3	Equipements		
2.4.3.1	Groupes électropompes	0,00 €	91 615,00 €
2.4.3.2	Ballon anti-bélier	0,00 €	14 970,00 €
2.4.3.3	Canalisations INOX 316 L (Tuyauterie, Tés, Brides, Coudes, Cones de réduction, etc.), y compris calorifugeage	0,00 €	107 750,00 €
2.4.3.4	Robinetterie et vannes	0,00 €	56 090,00 €
2.4.3.5	Joints de démontage	0,00 €	20 020,00 €
2.4.3.6	Instrumentation	0,00 €	26 040,00 €
2.4.3.7	Chauffage, déshumidification, extraction d'air	0,00 €	13 900,00 €
2.4.3.8	Equipements de manutention	0,00 €	32 740,00 €
2.4.4	Electricité - Automatismes		
2.4.4.1	Armoire BT générale, y compris variateurs de fréquence éligibles à la prime CEE dans le cadre de la Fiche IND-UT-136 "systèmes moto-régulés"	0,00 €	59 745,00 €
2.4.4.2	Inverseur de source	0,00 €	2 200,00 €
2.4.4.3	Câblage/ cheminement/ mise à la terre	0,00 €	43 040,00 €
2.4.4.4	Dispositif anti-intrusion	0,00 €	810,00 €
2.4.4.5	Centrale de détection incendie + détecteurs	0,00 €	2 210,00 €
2.4.4.6	Automatisme - télégestion - fourniture des tables d'échange	0,00 €	11 860,00 €
2.4.4.7	Eclairage intérieur, éclairage extérieur, éclairage de sécurité et prises de courant	0,00 €	3 080,00 €
	SS-TOTAL 2.4 STATION DE POMPAGE DE CORSUET BAS	232 305,00 €	526 955,00 €
2.5	CORSUET BAS - AMENAGEMENTS DIVERS ET EXTERIEURS		
2.5.1	Extension de la clôture et dépose des portions existantes non réutilisées	10 400,00 €	0,00 €
2.5.2	Voirie en concassé	7 190,00 €	0,00 €
2.5.3	Drainage périphérique des ouvrages, dont reprise des réseaux de vidange et trop-plein Exutoires aménagés des réseaux de drainage	34 275,00 €	0,00 €
2.5.4	Réseaux hydrauliques d'eau potable inter-ouvrages, dont les opérations de raccordement à l'existant	608 205,00 €	0,00 €
2.5.5	Réseaux secs inter-ouvrages (courants faibles et courants forts), y compris fourreaux et passages de voiles	11 495,00 €	0,00 €
2.5.6	Réseau Télécom	0,00 €	0,00 €
	SS-TOTAL 2.5 CORSUET BAS - AMENAGEMENTS DIVERS ET EXTERIEURS (€ HT)	671 565,00 €	0,00 €
2.6	RESERVOIR DE CORSUET HAUT		
2.6.1	Génie Civil de la cuve et de la chambre à vannes		
2.6.1.1	Radier général	151 250,00 €	0,00 €
2.6.1.3	Voiles cuves	164 840,00 €	0,00 €
2.6.1.4	Tirants et coupoles cuves	347 270,00 €	0,00 €
2.6.1.5	Voiles local technique	32 045,00 €	0,00 €
2.6.1.6	Dalle local technique	17 790,00 €	0,00 €
2.6.1.7	Etanchéité coupole et local	89 930,00 €	0,00 €
2.6.1.8	Etanchéité des ouvrages	4 715,00 €	0,00 €
2.6.2	Second œuvre - Hullseries - Métallerie		
2.6.2.1	Intégration architecturale - Bardage bois	66 405,00 €	0,00 €
2.6.2.2	Isolation	12 135,00 €	0,00 €
2.6.2.3	Aération et tampons foug	395,00 €	3 820,00 €
2.6.2.4	Ventilation, extraction d'air, déshumidification	0,00 €	2 385,00 €
2.6.2.5	Portes étanches d'accès aux cuves	0,00 €	51 530,00 €
2.6.2.6	Porte extérieure	0,00 €	4 750,00 €
2.6.2.7	Portillons extérieurs	0,00 €	1 690,00 €
2.6.2.8	Serrurerie	0,00 €	350,00 €
2.6.2.8.1	Echelles	0,00 €	2 960,00 €
2.6.2.8.2	Escaliers	0,00 €	20 380,00 €
2.6.2.8.3	Trappes	0,00 €	2 960,00 €
2.6.2.8.4	Garde-corps, portillons	0,00 €	3 750,00 €

GRAND LAC - TRAVAUX DU BARREAU EST - OUVRAGES DE CORSUET				
DECOMPOSITION GLOBALE ET FORFAITAIRE SUITE AVENANT N°3				
2.6.3	Equipements et canalisations			
2.6.3.1	Canalisations INOX 316 L (Tuyauterie, Tés, Brides, Coudes, Cones de réduction, etc.), y compris calorifugeage	0,00 €	82 480,00 €	82 480,00 €
2.6.3.2	Joints de démontage	0,00 €	8 430,00 €	8 430,00 €
2.6.3.3	Robinetterie et vannes	0,00 €	28 330,00 €	28 330,00 €
2.6.3.4	Manchettes de scellement	0,00 €	5 140,00 €	5 140,00 €
2.6.3.5	Equipements de manutention	0,00 €	7 010,00 €	7 010,00 €
2.6.3.6	Instrumentation	0,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €
2.6.4	Electricité - Automatismes			
2.6.4.1	Coffret électrique déporté	0,00 €	7 900,00 €	7 900,00 €
2.6.4.2	Câblage - cheminement - mise à la terre	0,00 €	6 170,00 €	6 170,00 €
2.6.4.3	Eclairage intérieur, éclairage extérieur, éclairage de sécurité et prises de courant	0,00 €	2 605,00 €	2 605,00 €
2.6.4.4	Anti-intrusion	0,00 €	800,00 €	800,00 €
2.6.4.5	Détection incendie	0,00 €	1 030,00 €	1 030,00 €
	SS-TOTAL 2.6 RESERVOIR DE CORSUET HAUT (€ HT)	886 775,00 €	268 470,00 €	1 155 245,00 €
2.7	CORSUET HAUT - AMENAGEMENTS DIVERS ET EXTERIEURS			
2.7.1	Voirie en concassé	6 415,00 €	0,00 €	6 415,00 €
2.7.2	Drainage périphérique des ouvrage, dont reprise des réseaux de vidange et trop-plein	5 900,00 €	0,00 €	5 900,00 €
2.7.3	Réseaux hydrauliques d'eau potable jusqu'à la limite de prestation	81 415,00 €	0,00 €	81 415,00 €
2.7.4	Réseaux secs (courants faibles et courants forts), y compris fourreaux et passages de voiles	1 435,00 €	18 680,00 €	20 115,00 €
2.7.5	Déplacement du berge (y compris implantation, déboisement, constitution d'un cheminement)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	SS-TOTAL 2.7 CORSUET HAUT - AMENAGEMENTS DIVERS ET EXTERIEURS (€ HT)	95 165,00 €	18 680,00 €	113 845,00 €
2.8	DIVERS			
2.8.1	Voiries entre Corsuet Bas et Corsuet Haut	26 340,00 €	0,00 €	26 340,00 €
2.8.2	Réseau de télécommunication et d'alimentation électrique privé de Corsuet Bas à Corsuet Haut - Câbles à tirer dans fourreau en attente	0,00 €	4 590,00 €	4 590,00 €
2.8.3	Plantations d'arbres	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2.8.4	Remises en état	16 810,00 €	0,00 €	16 810,00 €
	SS-TOTAL 2.8 DIVERS (€ HT)	43 150,00 €	4 590,00 €	47 740,00 €
	SS-TOTAL 2.EXECUTION TRAVAUX (€ HT)	3 383 769,10 €	1 131 945,00 €	4 515 714,10 €
3	PRESTATIONS DE MISE EN ROUTE DES INSTALLATIONS			
3.1	Frais d'attestation de conformité électrique et de CONSUEL	0,00 €	2 150,00 €	2 150,00 €
3.2	Frais de vérification initiale de moyens de levage	0,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €
3.3	Frais d'essais et analyses préalables ou en cours de travaux (essais d'étanchéité, nettoyage et désinfection)	21 390,00 €	6 400,00 €	27 790,00 €
3.4	Frais d'essais et analyses lors des opérations de mise en service (essais électromécaniques,...)	0,00 €	3 600,00 €	3 600,00 €
3.5	Période de mise en route	0,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €
3.6	Période de mise en régime / mise en observation	0,00 €	2 885,00 €	2 885,00 €
3.7	Formation du personnel exploitant	0,00 €	580,00 €	580,00 €
3.8	Dossier des ouvrages exécutés	3 825,00 €	1 800,00 €	5 625,00 €
3.9	Réalisation de l'AMDEC	0,00 €	2 880,00 €	2 880,00 €
	SS-TOTAL 3.PRESTATIONS DE MISE EN ROUTE DES INSTALLATIONS (€ HT)	25 215,00 €	25 375,00 €	50 590,00 €
4	AVENANT N°2			
4.1	MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CHLORATION COMPLET			
4.1.1	Fourniture et mise en place d'une armoire à chlore	0,00 €	15 138,40 €	15 138,40 €
4.1.2	Fourniture et mise en place d'un détecteur de fuite et sécurité	0,00 €	14 209,00 €	14 209,00 €
4.1.3	Injection et eau motrice	0,00 €	39 877,60 €	39 877,60 €
4.1.4	Construction du génie civil de la dalle	5 829,50 €	0,00 €	5 829,50 €
	SS-TOTAL 4.1 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CHLORATION COMPLET (€ HT)	5 829,50 €	69 225,00 €	75 054,50 €
4.2	MISE EN PLACE D'UNE VANNE MOTORISEE AU NIVEAU DU RESERVOIR DE CORSUET HAUT			
4.2.1	Vanne motorisée pilotée par débitmètre sur détection d'accélération	0,00 €	9 885,00 €	9 885,00 €
	SS-TOTAL 4.1 MISE EN PLACE D'UNE VANNE MOTORISEE (€ HT)	0,00 €	9 885,00 €	9 885,00 €
	SS-TOTAL 4. AVENANT N°2 (€ HT)	5 829,50 €	79 110,00 €	84 939,50 €
5	AVENANT N°3			
5.1	TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DURANT L'EXECUTION DU MARCHE (€ HT)			
5.1.1	Fourniture et mise en place d'une vanne papillon DN 600 mm	0,00 €	7 298,16 €	7 298,16 €
5.1.2	Opérations complémentaires de désinfection des réservoirs	0,00 €	1 850,00 €	1 850,00 €
5.1.3	Fourniture et mise en place de 35 m de câbles d'alimentation électriques	0,00 €	4 880,00 €	4 880,00 €
5.1.4	Réalisation d'un ouvrage DN 800 mm complémentaire au niveau du réservoir de Corsuet Bas	0,00 €	450,00 €	450,00 €
5.1.5	Ajout de plateau d'étanchéité sur raccordement conduite Lat / Pont Rouge	920,00 €	0,00 €	920,00 €
5.1.6	Ajout des 3 réservoirs sondes pièces défaut avec ajout câbles modulaires	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
5.1.7	Mise en charge puis remplissage d'eau	1 100,00 €	0,00 €	1 100,00 €
5.1.8	Mise en place d'une vanne alternative - Corsuet Bas existant	0,00 €	28 640,00 €	28 640,00 €
5.1.9	Régulation du système d'arrivage de la conduite DN 600 Mésard	12 572,79 €	0,00 €	12 572,79 €
5.1.10	Régulation du système d'arrivage des conduites DN 500 Pn Bauge et Lat	8 922,64 €	0,00 €	8 922,64 €
5.1.11	Régulation du système d'arrivage des conduites DN 500 et 300 Sipton et Samaz	16 492,94 €	0,00 €	16 492,94 €
5.1.12	Réalisation d'une alimentation réservoir de vent réservoir existant pour raccordement	25 030,07 €	0,00 €	25 030,07 €
5.1.13	Réalisation d'un outillage néo-technique complémentaire pour contrôle Lat / Pont Rouge	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
5.1.14	Fourniture et mise en place d'une rotore et d'un porton Corsuet Haut	12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €
5.1.15	Bardage et enduit supplémentaire suite modifications Remblai survoies	14 999,60 €	0,00 €	14 999,60 €
	SS-TOTAL 5.1 TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DURANT L'EXECUTION DU MARCHE (€ HT)	97 037,74 €	46 618,16 €	143 655,90 €

GRAND LAC - TRAVAUX DU BARREAU EST - OUVRAGES DE CORSUET
DECOMPOSITION GLOBALE ET FORFAITAIRE SUITE AVENANT N°3

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DANS LE RESERVOIR DE CORSUET BAS EXISTANT				
5.2.1	Pilotage et coordination des travaux complémentaires	0,00 €	1 250,00 €	1 250,00 €
5.2.2	Installations de chantier complémentaires	8 707,00 €	0,00 €	8 707,00 €
5.2.3	Grues et moyens de levage complémentaires	4 680,00 €	0,00 €	4 680,00 €
5.2.4	Mesures de sécurité et sanitaires complémentaires	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
5.2.5	Dépose conduites DN500 & DN300 existantes		19 500,00 €	19 500,00 €
5.2.6	Démolition des massifs de la conduite en DN 300 - 34 unités	27 286,00 €	0,00 €	27 286,00 €
5.2.7	Evacuation des gravats générés par la démolition des massifs - 34 unités	7 737,00 €	0,00 €	7 737,00 €
5.2.8	Piquage fin pour conservation du revêtement de sol en place - 34 unités	6 855,00 €	0,00 €	6 855,00 €
5.2.9	Fermeture des réservations d'alimentation du réservoir depuis la galerie - 12 unités	7 512,00 €	0,00 €	7 512,00 €
5.2.10	Finitions massifs existants - 8 unités (Reprise de scellement de la conduite DN400 sur les massifs existant conduite DN500)	2 861,00 €	1 500,00 €	4 361,00 €
5.2.11	Fermeture des conduite DN 300 - 2 unités	3 490,00 €	0,00 €	3 490,00 €
5.2.12	Démolition des massifs, des murs et des scellement des conduites de vidange de la chambre à vannes	28 079,00 €	0,00 €	28 079,00 €
5.2.13	Création d'une dalle et caniveau fond chambre à vannes	11 949,00 €	0,00 €	11 949,00 €
5.2.14	Fournit + Install conduites DN400 yc tubage compris 94 m de conduites 316L, coudes, Brides tournantes sur chaque conduites 3/6m Ø400 316L, boulonneries, crépines Ø400 316L, joints, boulonnerie Ø27 inox 316 (470 boulons), joints linkseal entrée sortie conduite existantes, centreur, arceaux maintien des conduites sur plots béton.	0,00 €	70 800,00 €	70 800,00 €
5.2.15	Modif des deux trop-plein (Dépose des conduites existantes - Fourniture de 2 condites Ø300 inox 316L 3 m + 2 adaptateurs a bride Ø300 Bayard sur conduite existante + 2 supports inox 316L	0,00 €	6 800,00 €	6 800,00 €
5.2.16	Modif vidange existantes - tubage inox 316L DN200 avec mise en place de joints type linkseal entrée sortie - conduites DN200 316L avec Vannes Papillons DN200	0,00 €	16 850,00 €	16 850,00 €
5.2.17	Carottages DN800 conduites distribution	0,00 €	13 500,00 €	13 500,00 €
5.2.18	Modif des deux arrivées DN400 - allongement des arrivées DN 400 jusqu'au niveau des réservoirs pour alimentation directement sous le niveau d'eau du réservoir + supportage	0,00 €	3 780,00 €	3 780,00 €
5.2.19	Amenée replie Engins + Nettoyage bassin avec remise en service	0,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
5.2.20	Fourniture et installation de 14 berceaux inox Ø400 (remplacement des massifs béton)	0,00 €	9 100,00 €	9 100,00 €
SS-TOTAL 5.2 TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES DANS LE RESERVOIR DE CORSUET BAS EXISTANT (€ HT)		112 156,00 €	147 580,00 €	259 736,00 €
SS-TOTALS. AVENANT N°3 (€ HT)		209 193,74 €	194 198,16 €	403 391,90 €
TOTAL DES TRAVAUX SUITE AVENANT N°3 (€ HT)		3 706 967,34 €	1 486 708,16 €	5 193 675,50 €
TVA (20 %)		741 393,47 €	297 341,63 €	1 038 735,10 €
TOTAL DES TRAVAUX SUITE AVENANT N°3 (€ TTC)		4 448 360,81 €	1 784 049,79 €	6 232 410,60 €

FICHE DE DEMANDE DE MODIFICATION

Maître d'ouvrage	GRAND LAC
PROJET	RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE A L'APPLICATION DES DÉBITS RELEVABLES SUR LES RESSOURCES DE GRAND LAC « BARREAU EST » - CONSTRUCTION DES RÉSERVOIRS DU CORSUET HAUT, DU CORSUET BAS, ET D'UNE NOUVELLE STATION DE POMPAGE SUR LA COMMUNE D'AIX LES BAINS – MARCHE N°22054
DATE D'EMISSION	18/07/2024
ENTREPRISE ET NOM DU REDACTEUR	ALBERTAZZI

Destinataires pour avis

- Maître d'ouvrage
- Maître d'oeuvre
- Contrôleur technique
- Coordonateur SPS
- Autre :

Désignation de l'objet de la demande de modification

Désignation de l'ouvrage / Élément à modifier :

Travaux complémentaires de génie civil et d'équipement dans le réservoir de Corsuet bas existant

1- RAPPEL DES DISPOSITIONS DU MARCHE (CARACTERISTIQUES PRECISES DU MARCHE)

Construction de 2 réservoirs et d'une station de pompage au niveau du site du Corsuet pour l'alimentation en eau potable et selon les caractéristiques suivantes :

- Site du Corsuet bas :
- Construction d'un nouveau réservoir de 2 000 m³,
- Construction d'une station de pompage de 360 m³/h,
- Réhabilitation des équipements de la chambre de vannes du réservoir existant.

- Site du Corsuet haut :
- Construction d'un réservoir de 2 000 m³ (2 x 1000 m³).

FICHE DE DEMANDE DE MODIFICATION

MAITRE D'OUVRAGE	GRAND LAC
PROJET	RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE A L'APPLICATION DES DÉBITS RELEVABLES SUR LES RESSOURCES DE GRAND LAC « BARREAU EST » - CONSTRUCTION DES RÉSERVOIRS DU CORSUET HAUT, DU CORSUET BAS, ET D'UNE NOUVELLE STATION DE POMPAGE SUR LA COMMUNE D'AIX LES BAINS – MARCHÉ N°22054
DATE D'EMISSION	18/07/2024
ENTREPRISE ET NOM DU REDACTEUR	ALBERTAZZI

2- DESCRIPTION DE LA MODIFICATION PROPOSEE

Suite aux travaux de démolition dans la chambre de vannes du réservoir de Corsuet bas existant et en complément des travaux de réhabilitation des équipements prévus au marché, il est proposé à Grand Lac de procéder à des travaux de remplacement des canalisations (arrivée, distribution, trop plein, vidange) dans les cuves existantes ainsi que le démontage et la démolition des canalisations existantes (y compris plots béton).

Ces travaux comprennent :

- Les frais de pilotage et de coordination des travaux complémentaires,
- Les frais d'installations de chantier complémentaires,
- Les frais d'amenée et de replis du matériel,
- La dépose des conduites DN 500 mm et DN 300 mm existantes,
- La démolition des 34 massifs existants,
- La fermeture des 12 réservations d'alimentation du réservoir depuis la galerie,
- La fermeture des 2 conduites DN 300 mm,
- La création d'une dalle et caniveau au fond de la chambre à vannes,
- La fourniture et mise en place de conduites en INOX 316 L DN 400 mm dans les 2 cuves y compris joints d'étanchéité au niveau des conduites DN 500 mm existantes,
- La fourniture et mise en place de 14 berceaux INOX 316 L DN 400 mm,
- La modification des 2 trop pleins existants comprenant la dépose des conduites existantes et la mise en place de conduites en INOX 316 L DN 300 mm,
- La modification des 2 conduites de vidanges en INOX 316 L DN 200 mm,
- La modification des 2 conduites d'arrivée dans les cuves en DN 400 mm pour alimenter directement sous le niveau d'eau du réservoir (y compris le supportage),
- Les frais de nettoyage et de désinfection des réservoirs.

FICHE DE DEMANDE DE MODIFICATION

MAITRE D'OUVRAGE	GRAND LAC
PROJET	RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE A L'APPLICATION DES DÉBITS RELEVABLES SUR LES RESSOURCES DE GRAND LAC « BARREAU EST » - CONSTRUCTION DES RÉSERVOIRS DU CORSUET HAUT, DU CORSUET BAS, ET D'UNE NOUVELLE STATION DE POMPAGE SUR LA COMMUNE D'AIX LES BAINS – MARCHÉ N°22054
DATE D'EMISSION	18/07/2024
ENTREPRISE ET NOM DU REDACTEUR	ALBERTAZZI

3 - IMPACTS SUR LES COUTS D'INVESTISSEMENT ET DE DELAIS

	Couts (€HT)	Délais
1 – Travaux de génie civil – Part Léon Grosse	113 656,00 €	
2 – Travaux d'équipement – Part ALBERTAZZI	146 080,00 €	+ 2,5 mois
MONTANT TOTAL DE LA MODIFICATION	259 736, 00 €	

4 - IMPACTS SUR LES COUTS D'EXPLOITATION / NOUVELLES GARANTIES SOUSCRITES

Sans objet

5 – ACCEPTATION DE LA MODIFICATION

L'Entrepreneur

Le Maître d'ouvrage – GRAND LAC Agglomération

Signé électroniquement pour le Président, par délégation
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 22/07/2024 11:20:23

Le 19/07/24

ALBERTAZZI
Agence Vienne
ZI de Leveau - 2A Rue de la Sévenne
38200 VIENNE
Tél. 04 74 72 18 18 Fax 04 74 72 18 19



6- LISTE DES PIECES ANNEXEES

ALBERTAZZI_LG_Devis Modification Corsuet Bas existant

GRAND LAC - TRAVAUX DU BARREAU EST - OUVRAGES DE CORSUET		
DECOMPOSITION GLOBALE ET FORFAITAIRE		
AVENANT CORSUET EXISTANT		
Détail des prestations		
		LG TP
		ALBERTAZZI
1	ETUDE ET PERIODE DE PREPARATION	
1.1	Pilotage et coordination de chantier	1 250,00
SS-TOTAL 1. ETUDE ET PERIODE DE PREPARATION (€ HT)		0,00
2	EXECUTION DES TRAVAUX	
2.1	INSTALLATIONS ET PREPARATION	
2.1.1	Installations de chantier	8 707,00
2.1.2	Grues et moyens de levage de chantier	4 660,00
2.1.3	Mesures de sécurité et sanitaires	3 000,00
SS-TOTAL 2.1 INSTALLATIONS ET PREPARATION (€ HT)		16 387,00
2.2	RESERVOIR EXISTANT DE CORSUET BAS	
2.2.1	Travaux préparatoires	
PN1	Dépose conduites DNS00 & DN300 existantes - 3 semaines - 4 compagnons - 1 manitou - 1 camion grue 3 jours	19 500,00
2.2.2	Génie Civil	
PN1	Démolition des massifs de la conduite en DN 300 - 34 unités*	27 286,00
PN2	Evacuation des gravats générés par la démolition des massifs - 34 unités	7 737,00
PN3	Piquage fin pour conservation du revêtement de sol en place - 34 unités	6 855,00
PN4	Fermeture des réservations d'alimentation du réservoir depuis la galerie - 12 unités	7 512,00
PN5	Finitions massifs existant - 8 unités (Reprise de scellement de la conduite DN400 sur les massifs existant conduite DN500)	4 361,00
PN6	Fermeture des conduites DN 300 - 2 unités	3 490,00
PN3	Création de massifs complémentaires pour la conduite DN 400 - 14 unités	
PN8	Démolition des massifs, des murs et des scellements des conduites de vidange de la chambre à vannes	28 079,00
PN9	Création d'une dalle et caniveau fond chambre à vannes	11 949,00
2.2.4	Equipements	
PN1	Fournit. + Install. conduites DN400 y.c. tubage compris 94 m de conduites 316L, coudes, Brides tournantes sur chaque conduites 3/6m Ø400 316L, boulonneries, crépines Ø400 316L, joints, boulonnerie Ø27 inox 316 (470 boulons), joints linkseal entrée sortie conduite existantes, centreur, arceaux maintien des conduites sur plots béton	70 800,00
PN2	Modif. des deux trop-plein (Dépose des conduites existantes - Fourniture de 2 conduites Ø300 inox 316L 3 m + 2 adaptateurs à bride Ø300 Bayard sur conduite existante + 2 supports inox 316L)	6 800,00
PN3	Modif. vidange existantes - tubage inox 316L DN200 avec mise en place de joints type linkseal entrée sortie - conduites DN200 316L avec Vannes Papillons DN200	16 850,00
PN4	Carottages DN800 conduites distribution	13 500,00
PN5	Modif. des deux arrivées DN400 - allongement des arrivées DN 400 jusqu'au niveau des réservoirs pour alimentation directement sous le niveau d'eau du réservoir + supportage	3 780,00
PN6	Aménage replie Engins (PRB) + Nettoyage bassin avec remise en service	4 500,00
PN7	Fourniture et installation de 14 berceaux inox Ø400 (remplacement des massifs béton)	9 100,00
SS-TOTAL RESERVOIR EXISTANT DE CORSUET BAS (€ HT)		97 269,00
TOTAL RESERVOIR EXISTANT DE CORSUET BAS (€ HT)		113 656,00
TOTAL AVENANT (€ HT)		259 736,00
Délais complémentaires pour l'ensemble de ces travaux : 2,5 mois		

Vienne

le 19/07/24

ALBERTAZZI
 Agence Vienne
 ZI de Leveau - 22 Rue de la Sécurité
 38200 VIENNE
 Tél. 04 74 72 18 18 Fax 04 74 72 18 19



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°3

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

GRAND LAC
1500 boulevard Lepic
73100 AIX LES BAINS

B - Identification du titulaire du marché public

/
GROUPEMENT : ALBERTAZZI / FONTAINE TP / LEON GROSSE / SESA
Mandataire : ALBERTAZZI
118 route du Charpenay
69210 LENTILLY

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Réalisation des équipements nécessaires pour répondre à l'application des débits prélevables sur les ressources de Grand Lac
« Barreau-Est » - Construction des réservoirs du Corsuet Haut, du Corsuet Bas et d'une nouvelle station de pompage en eau potable sur la Commune d'Aix-les Bains
Marché numéro : 220541

Date de la notification du marché public : 06 mars 2023

Durée d'exécution du marché public : 17 mois

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %,
- Montant HT : 4 849 000,00 €,
- Montant TTC : 5 818 800,00 €.

Répartition initiale entre cotraitants :

- Part ALBERTAZZI : 1 246 400,00 €HT,
- Part LEON GROSSE : 2 294 100,00 €HT,
- Part FONTAINE TP : 534 500,00 €HT,
- Part SESA : 774 000,00 €HT.

D – Rappel de l'objet de l'avenant n°1

Modifications introduites par l'avenant n°1 :

L'avenant n°1 avait pour objet de :

- Modifier les modalités de règlement des entreprises,
- Compléter l'article 5 – Avance de l'acte d'engagement en actant le taux de versement de l'avance,
- Fournir une GAPD en remplacement de la retenue de garantie.

Cet avenant n°1 n'a eu aucune incidence financière ou de délais sur le marché.

E – Rappel de l'objet de l'avenant n°2

Modifications introduites par l'avenant n°2 :

L'avenant n°2 avait pour objet de régler au groupement des travaux supplémentaires, non prévus au marché initial et rendus nécessaires pour la bonne exploitation des futurs ouvrages et notamment :

- La mise en place d'un système de chloration complet au niveau du réservoir de Corsuet Bas,
- La mise en place d'une vanne motorisée pilotée par débitmètre sur détection d'accélération au niveau du réservoir du Corsuet Haut.

Incidence financière de l'avenant n°2 :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20 %**,
- Montant HT : **84 939 €**,50 €,
- Montant TTC : **101 927,40 €**,
- % d'écart introduit par l'avenant n°2 : **+ 1,75 %**.

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20 %**,
- Montant HT : **4 933 939,50 €**,
- Montant TTC : **5 920 727,40 €**.

Nouvelle répartition entre cotraitants :

- Part ALBERTAZZI : **1 325 510,00 €HT**,
- Part LEON GROSSE : **2 299 929,50 €HT**,
- Part FONTAINE TP : **534 500,00 €HT**,
- Part SESA : **774 000,00 €HT**.

Incidence sur les délais de l'avenant n°2 :

L'avenant a une incidence sur les délais du marché public :

Non Oui

- Délais supplémentaires introduits par l'avenant n°2 : **+ 1 mois**
- Durée du marché public suite avenant n°2 : **18 mois**.

Modifications introduites par l'avenant n°3 :

Le présent avenant n°3 est motivé par la prise en compte :

- De travaux complémentaires modificatifs rendus nécessaires dans le cadre de l'exécution du marché,
- De travaux supplémentaires au niveau du réservoir de Corsuet Bas existant.

Travaux complémentaires modificatifs rendus nécessaires dans le cadre de l'exécution du marché :

Lors de l'exécution des travaux, des éléments prévus au marché du groupement d'entreprises n'ont pas été réalisés. Cela concerne notamment :

- Les travaux de reprises de voirie entre les réservoirs de Corsuet Haut et de Corsuet Bas limités à des réfections ponctuelles pour une moins-value de 74 730,00 €HT,
- La non réalisation des travaux de déplacement du single au niveau du réservoir de Corsuet Haut pour une moins-value de 2 040,00 €HT,
- La non réalisation des travaux de ragréage et de traitement des aciers apparents et traitement des fissures au niveau du réservoir de Corsuet Bas existant pour une moins-value de 11 505,00 €HT,
- La non réalisation des travaux de peinture des sols, murs et plafonds dans le réservoir de Corsuet Bas existant pour une moins-value de 4 605,00 €HT,
- La non réalisation des travaux de plantation d'arbres au niveau des ouvrages pour une moins-value de 2 860,00 €HT,
- La suppression de 4 robinets flotteurs au niveau du réservoir de Corsuet Bas existant pour une moins-value de 28 640 €HT,
- La non réalisation de branchements provisoires par l'entreprise FONTAINE pour une moins-value de 3 400 €HT,
- La diminution des volumes de remblais au niveau des ouvrages pour une moins-value de 7 375,90 €HT,
- La suppression des caillebotis dans la chambre de vannes du réservoir de Corsuet Bas existant par la mise en place d'un escalier pour accéder au radier pour une moins-value de 8 500,00 €HT.

Pour un montant global de travaux de – 143 655,90 €HT.

Par contre, des travaux complémentaires ont été rendus nécessaires. Cela concerne notamment :

- La fourniture et mise en place d'une vanne papillon supplémentaire DN 600 mm pour une plus-value de 7 798,16 €HT,
- Les opérations de désinfection complémentaire des réservoirs pour une plus-value de 1 850,00 €HT,
- La fourniture et mise en place de 35 ml supplémentaires de câbles électriques entre les ouvrages pour une plus-value de 4 880,00 €HT,
- La réalisation d'un piquage complémentaire au niveau de la conduite de distribution du réservoir de Corsuet Bas nouveau pour une plus-value de 450,00 €HT,
- L'ajout d'une plaque d'étanchéité sur le raccordement de la conduite de distribution Lac / Pont Rouge pour une plus-value de 920,00 €HT,
- La fourniture et mise en place au niveau des 3 réservoirs de sonde piézométriques complémentaires raccordées au système de télégestion pour un plus-value de 3 000,00 €HT,
- La réalisation durant les travaux de raccordements des conduites de prise en charge complémentaire pour les opérations de coupures d'eau pour une plus-value de 1 100,00 €HT,
- La fourniture et mise en place d'une vanne altimétrique en DN 400 mm dans le réservoir de Corsuet Bas existant en remplacement des robinets flotteurs pour une plus-value de 28 640,00 €HT,
- La réalisation des ancrages de la conduites d'adduction DN 600 mm des Mémards pour une plus-value de 12 572,79 €HT,
- La réalisation des ancrages de la conduite de distribution DN 300 mm Pont Rouge / Lac pour une plus-value de 8 922,64 €HT,
- La réalisation des ancrages des conduites de distribution DN 500 et DN 300 mm Siphon et Samaz pour une plus-value de 16 492,64 €HT,
- La réalisation d'une alimentation provisoire en DN 600 mm pour les opérations de raccordement des conduites pour une plus-value de 25 030,07 €HT,
- La réalisation d'une opération nocturne complémentaire pour le raccordement des conduites de distribution Lac et Pont Rouge pour une plus-value de 5 000,00 €HT,
- La fourniture et mise en place d'une clôture et d'un portail au niveau du réservoir de Corsuet Haut pour une plus-value de 12 000,00 €HT,
- La réalisation de bardage bois et d'enduit supplémentaire suite à la modification des hauteurs de remblai des ouvrages pour une plus-value de 14 999,60 €HT.

Pour un montant global de travaux de + 143 655,90 €HT.

Ainsi, le bilan global pour ces travaux modificatifs pour l'exécution du marché est à 0,00 €HT.

- Travaux supplémentaires au niveau du réservoir de Corsuet Bas existant :

Pour rappel, le marché initial prévoit au niveau du réservoir de Corsuet Bas les travaux de reprise de génie civil et de l'hydraulique des éléments **uniquement de la chambre de vannes du réservoir**.

Après vidange des cuves du réservoir et suite à leurs inspections, Grand Lac souhaite profiter des travaux en cours pour réaliser la reprise des canalisations existantes dans les cuves et démolir les éléments qui ne sont plus nécessaires au bon fonctionnement de l'ouvrage.

Ces travaux concernent notamment :

- Les frais de pilotage et coordination complémentaires,
- Les frais d'installations de chantier complémentaires,
- Les frais de moyens de levage complémentaires,
- Les frais et l'amenée de repli du matériel,
- Les meures de sécurités et sanitaires complémentaires,
- La dépose des conduites existantes en DN 500 mm et DN 300 mm,
- La démolition des 34 massifs des conduites en DN 300 mm existantes,
- L'évacuation des gravats générés par la démolition des 34 massifs,
- Le piquage fin pour la conservation du revêtement du sol en place au niveau des 34 massifs,
- La fermeture des 12 réservations d'alimentation du réservoir depuis la galerie existante,
- Les opérations de finitions au niveau de 8 massifs existants,
- La fermeture des 2 conduites existantes en DN 300 mm par mise en place de joints LinkSeal,
- La démolition des massifs, murs et descellement des conduites de vidange au niveau de la chambre de vannes,
- La création d'une dalle et caniveau en fond de chambre de vannes,
- La fourniture et mise en place de conduites DN 400 mm en INOX 316 L dans les cuves du réservoir,
- La modification des 2 trop plein existants,
- La modification des 2 conduites de vidanges existantes,
- L'ensemble des carottages nécessaires à la mise en place des conduites,
- La modification des 2 arrivées en DN 400 mm et leur allongement dans les cuves,
- La fourniture et la mise en place de 14 berceaux en INOX 316 L DN 400 mm,
- Le nettoyage des ouvrages et leurs désinfections avant leurs remises en service.

Pour un montant global de travaux de + 259 736,00 €HT.

Incidence financière de l'avenant n°3 :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20 %**,
- Montant HT : **259 736,00 €**,
- Montant TTC : **311 683,20 €**,
- % d'écart introduit par les avenants 2 et 3 : **+ 7,11%**.

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : **20 %**,
- Montant HT : **5 193 675,50 €**,
- Montant TTC : **6 232 410,60 €**.

Nouvelle répartition entre cotraitants :

- Part ALBERTAZZI : **1 486 708,16 €HT**,
- Part LEON GROSSE : **2 403 975,10 €HT**,
- Part FONTAINE TP : **458 954,10 €HT**,
- Part SESA : **844 038,14 €HT**.

Incidence sur les délais de l'avenant n°3 :

L'avenant a une incidence sur les délais du marché public :

Non Oui

- Délais supplémentaires introduits par l'avenant n°3 : **+ 2,5 mois**
- Durée du marché public suite avenants n°2 et n°3 : **20,5 mois.**

G - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Johann FOURRIER Directeur général ALBERTAZZI – Mandataire du groupement	Lectily, le 22/08/24	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

H - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

J – Annexe 1 – Nouvelle DPGF suite Avenant n°3

K – Annexe 2 – Fiches de demandes de modifications pour les travaux complémentaires au niveau du réservoir de Corsuet Bas existant

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 10 : Marché n.2022-054 : Réalisation des équipements nécessaires pour répondre à l'application des débits prélevables sur les ressources de Grand Lac - Projet " Barreau-Est " - Construction des réservoirs du Corsuet Haut, du Corsuet Bas et d'une nouvelle station de pompage en eau potable sur la commune d'Aix-les Bains-Avenant n.3 -

Date de transmission de l'acte : 10/09/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 10/09/2024

Numéro de l'acte : d5113 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20240903-d5113-DE

Date de décision : 03/09/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires